

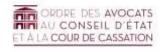
Institut de Formation et de Recherche des Avocats aux Conseils

Vous avez souhaité être tenu informé des modalités d'inscription aux enseignements dispensés par l'Institut de Formation et de Recherche des Avocats aux Conseils (IFRAC).

Nous vous invitons, afin de constituer votre dossier d'inscription à réunir les pièces énumérées ci-après :

- ♦ Un curriculum vitae,
- ♦ la photocopie du diplôme de droit le plus gradué que vous possédez, sachant que le diplôme minimum requis est celui de la maîtrise,
- une photographie d'identité récente,
- une copie du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, et une attestation d'inscription sur la liste du stage ou au tableau d'un barreau.

Ces pièces devront être adressées ou déposées au plus tard le mardi 8 octobre 2024 au Secrétariat de l'ordre des avocats aux Conseils 5 quai de l'Horloge, 75001 Paris contact@ordre-avocats-cassation.fr





Institut de Formation et de Recherche des Avocats aux Conseils

2024-2025

## 1ère Année

## Fiche de Renseignements

Pour que votre inscription soit définitive, cette fiche doit être impérativement remplie et accompagnée des pièces indispensables, dont vous trouverez ci-joint la liste.

Nous vous prions de la remettre au Secrétariat de l'Ordre au plus tard le 8 octobre 2024.

Si votre **Etat Civil** (Nom, Adresse) ou votre **situation professionnelle** subissait des modifications en cours d'année, il est <u>impératif</u> de nous le faire rapidement savoir.

Nom:		Prénom :
Date de naissance :		Lieu:
Adresse:		
Téléphone :		Adresse électronique :
Adresse professionnelle :		
Cabinet de rattachement :		
Diplômes :		
Auditeur libre	OUI	NON
CONFERENCE DU STAGE : Si oui, discours : n° n°	OUI	NON date : date :

Nous vous rappelons l'obligation d'assister à toutes les séances d'enseignement sauf absence justifiée dans la limite de 3 et aux conférences organisées dans le cadre de l'IFRAC, de remettre au moins 3 devoirs écrits par matière et de participer aux épreuves d'examen blanc. Chacune des deux premières années ne peut être redoublée qu'une fois.

De même, vous avez l'obligation de concourir ou d'avoir concouru <u>au moins deux années</u> à la conférence du stage des avocats aux Conseils avant la fin de la troisième année.

**SIGNATURE** 



2024-2025

## 1ère année

## Fiche de Renseignements

Cette fiche doit être impérativement remplie pour que votre inscription soit définitive. Nous vous prions de la remettre **au plus vite** au secrétariat de l'Ordre accompagnée d'une photo d'identité.

Si votre Etat Civil (Nom, Adresse) ou votre situation professionnelle subissaient des modifications en cours d'année, nous vous serions reconnaissants de nous les faire connaître.

Nom:		Prénom :	
Date de naissance :		Lieu:	
Adresse:			
Téléphone : Adresse professionnelle :	Adresse électronique :		
Cabinet de rattachement :			
Etes-vous inscrit à l'IFRAC :	OUI	<b>NON</b> (1)	
DISCOURS:			
$N^{\circ}$ :		Date :	
$N^{\circ}$ :		Date :	

(1) Nous vous rappelons que, dans le cadre de l'IFRAC, vous avez l'obligation de concourir ou d'avoir concouru <u>au moins deux années</u> à la conférence du stage des avocats aux Conseils avant la fin de la troisième année.

Signature

